



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2674
1er novembre 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



La lutte des cheminots est celle de tous les travailleurs

SNCF

**Chômage
Indemnisation
remise en cause**

Page 4

**Amérique latine
Dans la tourmente
de la crise**

Pages 8 et 9

**Santé publique
Dégradation
programmée**

Page 5

LEUR SOCIÉTÉ

Macron et les retraites: un matamore inquiet 3

Commission européenne: recherche expert en licenciements 3

Attentat de Bayonne: les pousse-au-crime 3

Chômage: l'indemnisation mise en cause 4

Emploi pizza 4

Pauvreté: précarité énergétique en hausse 4

Aide aux aidants: le mépris des gouvernants 5

Handicapés: roulés par le gouvernement 5

Maternités fermées: une idée à accoucher dehors 5

Dieppe: le désert médical s'étend 5

Lubrizol - Rouen: après l'incendie, toujours l'opacité 6

Logement: non aux expulsions 6

Marseille: noir c'est noir 6

Sans-abri à Nantes: manifestation pour le logement 6

Macron à La Réunion: trois jours consacrés au patronat 7

Guadeloupe: le petit tour pour rien d'Édouard Philippe 7

EPR de Flamanville: 12 milliards engloutis, pas pour tout le monde 12

Bus Macron: le malheur des uns, le profit des autres 12

Ehpad - Saint-Pierre-le-Moûtier: recherche de la rentabilité, danger 12

Libourne: pénurie de repas à l'hôpital 12

ENTREPRISES

Technicentre de Châtillon: la colère et la détermination 13

La solidarité dans les autres ateliers 13

Les aiguilleurs de la Beauce en grève 13

Hôtel Ibis Batignolles: les grévistes se font respecter 14

Nikestore Champs-Élysées: la grève continue 14

LME - Trith-Saint-Léger: le patron doit remballer son plan 14

Douai: dans 124 ans, il n'y aura plus de chômage! 14

Michelin La Roche-sur-Yon: après l'annonce de la fermeture 15

DANS LE MONDE

Amérique latine: dans la tourmente de la crise 8

Bolivie: les difficultés d'Evo Morales 8

Argentine: Macri s'en va, le chaos financier reste 9

États-Unis - General Motors: la reprise après six semaines 9

Pologne: après les élections législatives 10

Italie: une extrême droite renforcée 10

Syrie: la mort d'al Baghdadi ne met pas fin à Daech 11

Irak: colère populaire contre la corruption 11

Grande-Bretagne: trente-neuf victimes d'une politique criminelle 16

Le Brexit retourne à la case élections 16

AGENDA

Les fêtes de Lutte ouvrière 3

Cheminots: une colère qui ouvre des perspectives à tous les travailleurs

Grève dans le centre de maintenance des TGV de la grande région Ouest; grève des TER en région PACA; bras de fer autour de l'usage du droit de retrait: depuis l'accident du 16 octobre, la colère des cheminots ne retombe pas et on ne peut que leur donner raison.

Au nom de la sécurité, les cheminots se battent depuis des années contre les trains sans contrôleur. Ils n'ont cessé d'alerter sur les dangers encourus en cas d'accident, dangers que la direction a toujours niés. Ce qu'ils craignaient est arrivé, avec l'accident du TER dans les Ardennes. Mais le président de la SNCF, soutenu par le gouvernement, maintient que la présence ou non d'un contrôleur à bord d'un train ne fait pas de différence pour la sécurité!

Ceux qui nous dirigent sont prêts à raconter n'importe quoi pour justifier leurs économies. Économies criminelles, car elles mettent en danger la vie des travailleurs et de la population. Et cela n'arrive pas qu'à la SNCF. Dans les hôpitaux, dans les services d'urgence ou dans les Ehpad, combien de drames ne sont évités que grâce au dévouement des salariés?

Dans le public comme dans le privé, les directions d'entreprise et le grand patronat, obsédés par la course au rendement, restructurent à tour de bras. À Belfort, General Electric va sacrifier 500 travailleurs sur l'autel de ses profits. À la Roche-sur-Yon, Michelin sacrifie une usine entière.

Partout, le grand patronat en appelle à la conscience professionnelle des salariés, mais il démolit les conditions de travail et l'ambiance de travail au gré des suppressions d'emplois et sous la pression du « chiffre ».

Cette politique du chiffre fait certes le bonheur des actionnaires, le bonheur des Michelin, Peugeot, Arnault et autres Pinault. Mais c'est toute la société qui le paye, avec le chômage de masse, les salaires bloqués, des cadences et des horaires de plus en plus durs. Et on le subit encore avec des services publics de plus en plus réduits, parce que le patronat ne se contente pas d'exploiter les travailleurs, il pille aussi les caisses de l'État.

Alors, cheminots, hospitaliers, ouvriers, employés, nous avons tous les mêmes raisons d'être en colère. Les mêmes raisons de rejeter les mauvais coups des irresponsables qui nous entraînent dans le mur.

Dans cette société, il n'y en a que pour les banquiers, que pour les actionnaires et les plus fortunés, et leur avidité n'a pas de limite. Pour sauver nos conditions d'existence, nous n'avons pas d'autre choix que de nous battre, et nous en avons la capacité, à condition de renouer avec les luttes collectives.

En faisant massivement grève le 13 septembre, les salariés de la RATP ont fait une démonstration de force collective. La semaine suivante, c'était le tour des cheminots, qui ont paralysé pendant deux jours une bonne partie de la vie sociale en se mettant spontanément et massivement en droit de retrait. Cela donne une idée de ce que pourrait être la puissance de la classe ouvrière si tous les travailleurs marchaient d'un même pas.

À chaque fois que les cheminots ou des travailleurs du public défendent leurs intérêts légitimes, le gouvernement et ses perroquets médiatiques cherchent à les culpabiliser, alors qu'ils sont utiles et indispensables au fonctionnement de la société. Chose que l'on ne peut pas dire des vrais privilégiés, qui jonglent avec des milliards et qui sont de vrais parasites.

Alors, le plus important est de ne pas se laisser diviser entre travailleurs. C'est de s'appuyer sur la combativité de ceux qui sont en pointe et de profiter de ce qu'ils expriment leur colère pour faire aussi entendre la nôtre.

Cette possibilité nous sera donnée le 5 décembre, puisque plusieurs syndicats appellent à une journée de grève interprofessionnelle sur les retraites. Vu le climat de haute tension à la SNCF et à la RATP, le gouvernement a des raisons de craindre que cette journée se transforme en déversoir de toute la colère emmagasinée par le monde ouvrier. Eh bien, les travailleurs ont intérêt à ce que ce soit le cas!

Sur les retraites, le gouvernement peut noyer le poisson et jouer la montre mais, avec le patronat, il continuera de faire pleuvoir les coups sur les travailleurs. Alors, s'il y a une possibilité que le 5 décembre soit le point de départ d'une contestation plus générale, il faut la saisir.

Les cheminots et les salariés de la RATP ont montré leur force de frappe. C'est un point d'appui pour tous les autres travailleurs. Cela doit nous redonner confiance pour nous lancer dans la bataille et la transformer en un mouvement d'ensemble.



Le technicentre Atlantique à Châtillon.

Macron et les retraites : un matamore inquiet

Avant même que la contestation se cristallise lors de la journée de grève interprofessionnelle du 5 décembre, Macron a affiché sa détermination à mener à bien sa réforme de destruction des retraites. Tel un matamore faisant le sacrifice des restes de sa popularité sur l'autel des intérêts de la bourgeoisie, il a promis, juré, craché dans les micros de RTL qu'il irait jusqu'au bout.

Derrière cette fermeté affichée, et tout en cherchant à justifier son projet de réforme, le locataire de l'Élysée a lancé des pistes d'aménagement dans le but de diviser les salariés face à cette nouvelle attaque de grande ampleur qui passe mal.

La réforme des retraites

se ferait, selon Macron, au nom de la justice. Comme si aligner les pensions de tous sur celle des retraités les plus pauvres serait un progrès pour quiconque. Macron prétend lutter contre les inégalités de traitement en s'en prenant aux régimes spéciaux. Mais, loin de venir en aide aux

retraités les moins bien lotis, sa réforme réduirait la pension de tous, ne serait-ce qu'en prenant en compte l'ensemble de la carrière professionnelle pour en calculer le montant, et en la faisant dépendre du bon vouloir du pouvoir en place avec le système par points.

Macron ne cache pas qu'il veut contraindre les salariés à travailler plus longtemps pour toucher une pension de retraite. Ce sera difficile à expliquer aux six millions de travailleurs au chômage, aux millions de jeunes qui s'y retrouvent avant même d'avoir pu commencer à



travailler, à tous les seniors jetés dehors de plus en plus tôt sans espoir de retrouver le moindre emploi.

Macron a avancé l'idée d'un possible report de

l'entrée en vigueur du système de retraite par points pour certaines catégories de salariés, les travailleurs du rail, de l'électricité ou du gaz. Ses vagues concessions à la marge visent à diviser les travailleurs pour éviter qu'ils réagissent tous ensemble, une attitude qui témoigne de sa crainte de voir le mécontentement se transformer en explosion sociale. Aux travailleurs, aux chômeurs, à tous ceux qui souffrent des conséquences de sa politique, de lui montrer qu'il a raison de le craindre.

Gilles Boti

Commission européenne : recherche expert en licenciements

Après le rejet de la candidature de Sylvie Goulard à la Commission européenne par les députés européens qui lui reprochaient d'être sous le coup d'une enquête judiciaire, Macron a proposé un nouveau candidat : Thierry Breton. Ancien

ministre de l'Économie et des Finances de Chirac, ancien dirigeant de Bull, de Thomson où il mena des plans de licenciements, et de France Télécom dont il pilota la privatisation, il est actuellement PDG du groupe de service numérique ATOS. Il a donc tout

pour plaire à Macron, et le parfait CV d'un candidat pour défendre les intérêts du capital.

Manque de chance, Thierry Breton est lui aussi visé par une enquête pour favoritisme et prise illégale d'intérêts, ce qui pourrait lui valoir un sort

similaire à celui de sa prédécesseuse. Dans le monde qui l'entoure et dont il défend les intérêts, Macron a bien du mal à trouver quelqu'un qui ne soit pas soupçonné d'avoir mis la main dans la caisse à un moment ou un autre.

J.-L.G.

Attentat de Bayonne : les pousse-au-crime

Lundi 28 octobre, un octogénaire a tenté de mettre le feu à la mosquée de Bayonne. Surpris par deux personnes qui s'y rendaient, il a tiré, les blessant grièvement. L'hésitation entre geste d'un déséquilibré ou attentat à caractère terroriste a été très vite levée par la justice, pour privilégier la première hypothèse.

Cet individu, ancien candidat du Rassemblement national (RN ex-Front national), a été dépeint en effet comme psychologiquement perturbé, capable de violence dans ses propos et ses écrits, une violence cependant sélective, xénophobe et homophobe.

Premier à réagir, le RN a affirmé que son ex-candidat

n'était plus membre du parti depuis longtemps et qu'à l'époque on ne pouvait « déceler la démence et la violence dont il a fait preuve aujourd'hui ». Peut-être, mais quand il s'agit d'agressions perpétrées par des étrangers, le RN préfère dénoncer, au lieu de la démence, « l'ensauvagement » causé par la « submersion migratoire ».

C'était le commentaire de Jordan Bardella, eurodéputé RN, en août dernier, lorsqu'un réfugié afghan a attaqué des passants.

Aujourd'hui, Marine Le Pen stigmatise dans l'agression de Bayonne un « acte inqualifiable », selon elle absolument contraire aux valeurs du RN, et elle refuse tout amalgame mettant en cause son parti. Mais le discours xénophobe de l'extrême droite n'est-il pas propre à « ensauvager » des abrutis bien français « de souche », selon le terme consacré ?

Le gouvernement, comme

toute la classe politique, a bien entendu dénoncé cette attaque odieuse. « La République ne tolérera jamais la haine. Tout sera mis en œuvre pour punir les auteurs et protéger nos compatriotes de confession musulmane », a ajouté Macron.

Mais qui s'empare de toutes les occasions pour braquer un projecteur sur la population immigrée des banlieues, qu'elle soit récente ou de longue date ? Qui a mis l'immigration à l'ordre du jour du Parlement, si ce n'est Macron ? Il a même osé s'apitoyer sur le sort « des classes populaires

qui, elles, subissent le chômage, la pauvreté, mais subissent aussi ce sujet », le sujet en question étant les immigrés. Le représentant gouvernemental des patrons licenciés désigne ainsi aux classes populaires ceux qui devraient être leurs ennemis. Macron n'hésite pas à marcher sur les traces de Le Pen et consorts, pour leur disputer les voix réactionnaires.

Au risque d'attiser la haine qu'il prétend combattre et d'encourager les passages à l'acte de fous xénophobes.

Sylvie Maréchal

AGENDA Fêtes de Lutte ouvrière



Fourmies

Samedi 2 novembre de 17 heures à minuit
Espace Mandela

Dijon

Dimanche 10 novembre à partir de 11 heures
Maison de Marsannay
Marsannay-la-Côte

Bordeaux

Dimanche 10 novembre à partir de 11 heures
Salle Victor-Hugo (Château du Diable) à Cenon

Compiègne

Samedi 16 novembre à partir de 18 heures
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

Reims

Dimanche 17 novembre à partir de 11 heures
Salle des Phéniciens à Châtillons

Strasbourg

Dimanche 17 novembre à partir de 11 h 30
Centre socio-culturel l'ARES
10, rue d'Ankara (Esplanade)

Chômage : l'indemnisation mise en cause

Le 1^{er} novembre entre en application la première tranche de modification de l'indemnisation des salariés privés d'emploi. Il s'agit d'une attaque frontale contre tous les chômeurs, à travers la réforme des règles en place depuis 2009.

Les masques sont tombés, le prétendu dialogue social ou la fameuse politique contractuelle ont été balayés. Depuis des années, le patronat et les syndicats, à travers l'Unedic, sont censés gérer paritairement l'indemnisation des chômeurs alimentée par les cotisations salariales et patronales. Cela passait par le renouvellement d'un accord national entre les confédérations syndicales et le Medef. Le gouvernement y a maintenant mis fin et a fixé les règles par un simple décret, non soumis à discussion, le 26 juillet dernier. C'est la conclusion d'une reprise en main commencée il y a quelques années avec

la fusion des Assedic (chargées de l'indemnisation) et de l'ANPE (chargée de l'emploi), qui a permis aux gouvernements, quelle que soit leur étiquette, de remettre la main sur l'indemnisation des chômeurs.

Le 1^{er} novembre, les nouvelles conditions d'ouverture des droits à indemnisation entrent en vigueur, ainsi que le nouveau montant de l'indemnisation des chômeurs les mieux payés. Le 1^{er} avril, ce sera le tour du calcul du montant des allocations en général. Mais le tout sera catastrophique pour l'ensemble des chômeurs.

Tout d'abord, la période de référence ouvrant droit

à une indemnisation est modifiée. Jusque-là il fallait avoir travaillé quatre mois sur les 28 derniers ; dorénavant, ce sera six mois sur les 24 derniers. De plus, jusqu'à présent, au bout d'un mois de travail, le salarié pouvait « recharger » ses droits à raison d'un mois par mois travaillé supplémentaire ; dorénavant, il lui faudra avoir travaillé six mois sans interruption pour commencer à recharger ses droits à indemnisation.

Les salariés les plus fragiles, ceux qui galèrent de CDD en intérim avec des embauches de très petite durée, vont prendre de plein fouet les conséquences de ces mesures. Des centaines de milliers d'entre eux vont se retrouver sans droit à indemnisation. Ils auront au mieux droit au RSA, et même pas à l'ASS, ce qui, du coup, ne comptera pas dans le calcul de leur retraite.

Il s'agit d'une réforme indigne, qui s'en prend aux plus démunis, et que le gouvernement a eu le culot de vouloir justifier en déclarant que, « depuis deux ans, le chômage recule régulièrement ». C'est un mensonge, et qui de toute façon ne justifie pas de supprimer le droit à indemnisation de centaines de milliers de chômeurs qui s'acharnent à accepter les boulots temporaires mal payés que le patronat leur propose.

Malgré la prétendue baisse du chômage, on compte encore 6 530 700 chômeurs inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues, DOM-TOM inclus. Il y a eu tout au plus



une petite baisse du nombre de chômeurs inscrits en catégorie A (n'ayant aucune activité), soit -0,4% au deuxième trimestre 2019.

La deuxième partie du décret, qui entrera en vigueur au 1^{er} avril, va contribuer à baisser l'indemnisation de tous les chômeurs. Pour calculer le salaire de référence qui servira à donner 57% de ce salaire brut au titre d'indemnité de retour à l'emploi, seuls les jours effectivement travaillés sur un an seront pris en compte. Les périodes de chômage partiel, de maladie professionnelle ou

d'accident du travail, les congés maternité ou les simples maladies, voire tous les congés, ne seront plus pris en compte. Cela fera diminuer le salaire de référence et donc l'indemnisation des chômeurs.

Cette politique crapuleuse n'est pas qu'une attaque contre les chômeurs : c'est une attaque contre tous les travailleurs. La lutte contre ces mesures révoltantes doit faire partie du combat pour faire ravalier au gouvernement et au patronat leurs attaques antiouvrières.

Paul Sorel



Emploi pizza

Voici une annonce de Pôle emploi pour un travail à Bar-sur-Seine, dans l'Aube, qu'une de nos lectrices a jugée « gratinée ». Il s'agit d'être « enquêteur pizzeria ».

L'annonceur propose un contrat à durée déterminée d'une seule journée, pour un salaire horaire de 10,03 euros. La mission du salarié est ainsi présentée : « Vous devrez vous rendre dans la pizzeria entre 12h30 et 13h et commander une pizza, que nous vous rembourserons

à hauteur de 5,90 euros. » L'enquêteur devra ensuite remplir un questionnaire qui servira à « effectuer un briefing avec le pizzaiolo ». L'annonce ne dit pas sous quel déguisement ce salarié devra opérer.

Jouer les espions pour le prix d'une demi-heure de travail et d'une part de pizza : on est loin des fastes d'un James Bond. Mais, le temps d'un repas, le nombre de chômeurs aura baissé...

M.L.

Pauvreté : précarité énergétique en hausse

Selon l'Observatoire nationale de la précarité énergétique (ONPE), de plus en plus de familles ont du mal à payer leurs factures d'électricité ou de gaz, et le médiateur de l'énergie reçoit un nombre croissant de demandes d'aide de la part de consommateurs en situation d'impayés. En un an, celles-ci ont augmenté de 18%.

Ce dernier « craint qu'en 2019, le nombre d'interventions pour impayés, coupures ou réduction de puissance, dépasse les 572 000 réalisées en 2018 ». Effectivement, sauf pendant la période de la trêve hivernale, les fournisseurs d'énergie peuvent couper ou restreindre la fourniture d'énergie à des mauvais payeurs.

Environ 7 millions de personnes, soit un habitant sur dix, sont en précarité énergétique, c'est-à-dire que, selon l'ONPE, « les revenus et les conditions d'habitat ne permettent pas de satisfaire les besoins » en chauffage. Ainsi, en 2018, 15% des foyers ont été obligés de restreindre leur chauffage et ont souffert

du froid en hiver pendant des périodes plus ou moins longues, tandis que beaucoup trop d'autres, à qui on a coupé l'électricité et le gaz, ont dû se rabattre sur un éclairage à la bougie et un mode de chauffage tout aussi dangereux.

L'État a bien mis en place un chèque énergie pour venir en aide aux plus démunis, dont le montant annuel se situe autour de 200 euros. Or, non seulement les foyers le touchent entre fin mars et fin avril, après que les grosses factures d'hiver ont été acquittées, mais cela ne fait pas le compte. Pour l'ONPE, au moins 710 euros

seraient nécessaires, ne serait-ce que pour faire face aux hausses à répétition des tarifs de l'électricité.

Plus le logement est ancien et mal isolé, si ce n'est

insalubre, plus les frais de chauffage sont élevés et plus on risque les coupures. Une fois de plus, les plus pauvres sont doublement frappés.

Marianne Lamiral



Aides aux aidants : le mépris des gouvernants

Dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020, les députés ont adopté une mesure dont la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, s'est félicitée, une loi qui devrait permettre dans un an l'indemnisation du congé de proche aidant.

Les aidants, comme on dit aujourd'hui, sont tous ceux qui, femme ou mari, père ou mère, fille ou fils, camarade, sont contraints, faute de services publics adéquats, de venir en aide à un proche handicapé, âgé ou malade, afin que celui-ci puisse accomplir les actes indispensables à la vie quotidienne. C'est une activité qui requiert souvent tout le temps, toute l'énergie, toute la vie des aidants.

Depuis 2016, soit depuis trois ans seulement, les aidants peuvent demander un

congé à leur employeur, une disponibilité de trois mois, renouvelable jusqu'à un an au cours d'une carrière. Mais il s'agit d'un congé sans solde. C'est dire ce qu'il en coûte de devoir ou simplement de pouvoir s'occuper d'un enfant qui ne peut être scolarisé ou d'un parent totalement dépendant.

La nouveauté est que, d'ici un an, en octobre 2020, le congé du proche aidant sera indemnisé. Salariés du privé et du public, travailleurs indépendants et chômeurs qui perçoivent une

allocation pourront y prétendre : 43 euros par jour pour les personnes vivant en couple et 52 euros pour celles qui vivent seules.

C'est mieux que rien, pourraient dire certains. Certes, mais c'est totalement dérisoire au regard des années que les aidants passent auprès d'un enfant handicapé ou d'un proche âgé. Et cela d'autant plus que la loi ne va même pas jusqu'à prévoir une indemnisation pouvant couvrir une année, la durée maximale du congé. La durée d'indemnisation est en effet limitée à trois mois!

La ministre de la Santé Agnès Buzyn s'est dite «très fière de porter cette mesure» ; «une des plus belles mesures», a renchéri une



D. GUTKUNSKY/MAXPPP

députée. Comment oser préférer de tels mensonges, quand la mère d'un enfant handicapé peut consacrer des dizaines d'années à

pallier le manque de structures d'accueil et d'éducation, dans un des pays les plus riches au monde?

Sophie Gargan

Handicapés : roulés par le gouvernement

Au travers du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020, le gouvernement veut limiter le remboursement du coût des fauteuils roulants neufs, en le réservant à certains modèles.

L'association France handicap estime que cela poussera les gens à choisir leur fauteuil encore plus en fonction du reste-à-charge, même s'il ne convient pas vraiment à leur morphologie et leur handicap.

De plus, les députés viennent d'autoriser la Sécurité sociale à rembourser l'achat de fauteuils d'occasion. Cette mesure, qui pourrait paraître favorable aux handicapés, est en fait une incitation aux mutuelles à rembourser de moins en

moins les fauteuils neufs. Cela forcera les handicapés à s'équiper d'un fauteuil reconditionné, pas forcément adapté, alors qu'il leur faudrait un fauteuil neuf, fait sur mesure, comme le prescrivent les médecins.

Environ 150 000 personnes achètent un fauteuil roulant chaque année. Elles doivent souvent déboursier des milliers d'euros à cette occasion, une dépense que la Sécurité sociale ne rembourse que très partiellement, par exemple à hauteur

de 600 euros. Toutes les mutuelles ne prennent pas en charge la différence, loin de là.

Comment faire face à ce type de dépense, importante et indispensable quand on n'a guère de ressources, et parfois seulement les 900 euros par mois de l'Allocation adulte handicapé, le taux de chômage des handicapés étant deux fois supérieur à celui des autres travailleurs?

Cette réalité est bien loin des déclarations gouvernementales grandiloquentes sur le thème du «handicap priorité du quinquennat».

Lucien Déroit

Dieppe : le désert médical s'étend

Le manque de généralistes se fait sentir dans de nombreuses régions, notamment du fait du numerus clausus édicté voici près de cinquante ans, à la grande satisfaction de l'Ordre des médecins, même si ce n'est pas la seule raison.

Les médecins d'antan, génération après génération, vieillissent et s'en vont. C'est le cas par exemple à Dieppe, où dix médecins généralistes, le tiers d'entre eux, ont pris leur retraite récemment ou sont sur le point de le faire. À ce jour, aucun n'a été remplacé. Comme bien d'autres municipalités, celle de Dieppe tente depuis longtemps d'en recruter de nouveaux, mais en vain.

Les répercussions pour

les habitants sont catastrophiques. Dès l'été dernier, avant que la pénurie ne s'installe, il était conseillé d'anticiper. Pour les patients qui se savaient concernés par le départ de leur praticien, la recherche d'un successeur a alors commencé.

Désormais, c'est trop tard : les médecins particuliers et les cabinets médicaux refusent de nouveaux patients. Ils sont, ou se disent, d'ores et déjà saturés, sachant que nombre de

malades potentiels risquent de frapper à leur porte.

Dans ce contexte de pénurie, il reste deux possibilités : l'une est la maison médicale, installée dans l'enceinte de l'hôpital, face aux Urgences pleines à craquer ; la seconde est un cabinet situé en périphérie de la ville, dans une clinique privée. La première affiche la couleur : pas de tiers payant et horaires d'ouverture en semaine de 20h à 23h45, et en journée le week-end. Le temps d'attente est énorme, comme aux Urgences, mais à tarif prohibitif de 60 euros le soir, 65 euros pour les enfants. Quant à la clinique privée, les consultations s'y

Maternités fermées : une idée à accoucher dehors

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, en discussion au Parlement depuis le 20 octobre, révèle de petites perles, notamment pour les femmes enceintes obligées de se déplacer à plus de 45 minutes de chez elles pour accoucher.

C'est la conséquence de la politique de fermeture systématique de petites maternités, dont les deux tiers ont été fermées en quarante ans. Le prétexte avancé est celui de la rentabilité, ces maternités ne faisant pas assez d'accouchements (moins de 300 par an). Parfois, on a avancé l'argument de la sécurité, en disant que les accouchements pouvaient être à risque dans ces maternités.

Devant les protestations répétées de la population mobilisée contre ces fermetures, Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, n'envisage absolument pas d'y renoncer. Elle se contente d'annoncer la création d'hôtels hospitaliers ou

hospitaliers, proches de la maternité. Les femmes éloignées de plus de 45 minutes de celle-ci y passeraient les deux dernières semaines de leur grossesse. À en croire la ministre, le transfert et l'hébergement de la future maman seront pris en charge totalement par l'Assurance maladie. Le conjoint pourrait en bénéficier aussi, moyennant des conditions de ressources dont on ne sait rien encore.

Il faut être ministre pour penser à envoyer les femmes enceintes passer les deux dernières semaines de leur grossesse dans une chambre d'hôtel, peut-être seules.

Cédric Duval



WIKIPEDIA

font sans rendez-vous, à la chaîne, avec deux malades à la fois séparés par un simple rideau, au tarif de... 50 euros. Pourtant, les malades qui se rendent à l'une ou l'autre de ces consultations n'appartiennent pas

à la bourgeoisie dieppoise, loin s'en faut.

Ça se passe comme ça, à Dieppe, ville de 30 000 habitants, et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Correspondant LO

Lubrizon - Rouen : après l'incendie, toujours l'opacité

Samedi 26 octobre, Édouard Philippe annonçait fièrement que l'entreprise Lubrizon, responsable de la pollution liée à l'incendie de son usine de Rouen le 26 septembre, « s'est engagée sur le fait que toute personne ayant subi un dommage sera indemnisée ». En fait, rien n'est moins sûr et il n'y a aucune raison de faire confiance à ces gouvernants et patrons dont le mensonge aux populations est le cœur de métier !

Vendredi 25 octobre, le PDG de l'entreprise a bien signé une convention d'indemnisation avec le Fonds de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux (FMSE) et l'État. Mais rien n'a transpiré quant aux montants décidés et aux personnes indemnisées. Certains journalistes ont parlé de 50 millions, ce que le PDG, Éric Schnur, s'est empressé de démentir. D'autres évoquent 453 éleveurs laitiers, sur les 3800 touchés par la pollution. D'autres encore semblent penser que les commerçants et les entreprises concernées seraient aussi indemnisés.

Face à ces zones d'ombre aussi grandes que le nuage qui a traversé Rouen, Édouard Philippe affirme la main sur le cœur que

l'engagement de Lubrizon à payer est la « plus grande garantie ». Pourtant, même le sénateur présidant la commission chargée d'entendre Lubrizon, Hervé Maurey, ne peut cacher ses doutes quant à la confiance à accorder aux propos du PDG. Celui-ci n'a toujours pas fourni les analyses demandées sur la toxicité de la pollution. Il se contente d'affirmer sans ciller que l'incendie « n'était pas plus toxique que l'incendie d'une maison ». Mais, quand même, il préfère aussi se dédouaner en expliquant, sans preuve, que celui-ci ne vient pas de l'intérieur de l'usine.

L'État, quant à lui, a préféré trouver un accord avec Lubrizon, dont finalement les habitants de Rouen ne connaissent pas les détails,

plutôt que mettre en application la loi de 2008 sur la responsabilité environnementale des entreprises, dite des pollueurs-payeurs. De là à penser que cette procédure aurait coûté beaucoup plus cher à Lubrizon, il n'y a qu'un pas facile à franchir, quand on voit comment le gouvernement a tout fait pour minimiser cet accident.

Un mois après l'incendie, les habitants ne savent toujours pas à quoi ils ont été exposés, ni quels sont pour eux les risques présents et futurs. Quant au démantèlement des fûts endommagés, les propos du directeur général de Lubrizon, excluant toute menace sur la santé, n'ont rien de rassurant. Et la signature de cette convention ne signifie pas du tout que Lubrizon va payer. L'ensemble des analyses faites par l'Anses, l'agence de sécurité sanitaire, le travail de dépollution des sols et habitations semblent rester à la charge de l'État. Les salariés de Lubrizon et Normandie Logistique n'ont aucune garantie sur leur emploi et leur salaire.



Tout cela correspond bien au fonctionnement général de la société. Les capitalistes peuvent d'autant plus saccager la vie des gens qu'ils sont puissants. Depuis 2011, le propriétaire de Lubrizon est le milliardaire Warren Buffet. Et, comme

le chiffre d'affaires de cette entreprise est de six milliards d'euros par an, il est prêt à tout pour continuer à faire marcher cette pompe à fric. Le seul rôle de l'État consiste à lui faciliter la tâche.

Marion Ajar

Logement : non aux expulsions !

Comme chaque année, les expulsions locatives s'accroissent à la veille de la trêve hivernale, qui les suspend du 1^{er} novembre au 31 mars. Des familles voient débarquer au petit matin huissier, commissaire de police et serrurier, pour faire appliquer en toute hâte des décisions de justice prises des mois auparavant.

Les familles se retrouvent sur le trottoir à côté de leurs meubles, sans toit pour s'abriter si elles n'ont pas de parents ou d'amis pour les accueillir. Le nombre de ces expulsions ne cesse d'augmenter. Il y en a eu 15993 en 2018, dénonce la fondation Abbé-Pierre, ce qui représente 36 000 personnes, soit 41 % de plus en dix ans. Et ce n'est là qu'une partie de ceux qui sont obligés de quitter le logement

qu'ils occupent. Deux ou trois fois plus préfèrent partir dès le commandement de quitter les lieux, sans attendre l'intervention de la police.

Le chômage, la précarité, les bas revenus des travailleurs sont la première cause du drame des expulsions. C'est très majoritairement après une perte ou un changement d'emploi que survient le premier impayé, mais aussi à la suite d'un

surendettement incontrôlable, quand on perd pied à force de choisir la facture que l'on ne règlera pas, loyer, charges, électricité, crédits. À cela s'ajoute l'augmentation des loyers dans les centres urbains où se concentre le travail, sans que pour autant y soient construits des logements bon marché.

On voit aujourd'hui de plus en plus de personnes dormant sur les trottoirs, les bidonvilles renaissent, toute une partie de la population vit dans des taudis. Les expulsions locatives feront encore augmenter ce nombre.

Daniel Mescla

Marseille : noir c'est noir

Le manque d'éclairage public dans les quartiers de Marseille, en particulier les plus pauvres comme les 2^e et 3^e arrondissements, est flagrant. À tel point que France-Inter et France bleu en ont fait un sujet de reportage.

Les lampadaires sont rarement allumés. Sortir son chien devient un sport de combat, avec lampe frontale et chaussures de

chantier pour naviguer entre les trous de la chaussée, les voitures collées les unes aux autres et les rats qui défendent leur territoire...

La circulation automobile, la nuit, est d'autant plus difficile que l'on passe d'une zone éclairée au noir complet. Les portions urbaines d'autoroute qui longent le port sont aussi dans le noir, car les lampadaires sont

éteints. Cela est d'autant plus dangereux qu'il est difficile de voir une voiture en panne ou un piéton – et cela arrive – qui emprunte ces tronçons.

Si ces secteurs de la ville sont rarement éclairés, il n'en est pas de même pour les quartiers du Prado, de la rue Paradis ou de la corniche. Serait-ce une question de classe sociale ?

Correspondant LO

Sans-abri à Nantes : manifestation pour le logement

Samedi 26 octobre, environ 400 personnes ont manifesté dans les rues de Nantes pour réclamer le droit au logement.

« Personne à la rue », pouvait-on lire sur la banderole en tête de la manifestation, appelée par un collectif regroupant 40 associations et une intersyndicale CGT, CFDT, Solidaires et FSU. Des migrants étaient également présents pour dénoncer leurs conditions d'hébergement indignes.

Les slogans « La rue est pleine, les logements sont vides » ou encore « Un toit est un droit, le préfet est hors la loi » étaient repris. Le collectif a signalé que 10 500 personnes sont domiciliées

au CCAS (Centre communal d'action sociale) de Nantes, c'est-à-dire sans domicile fixe, et pointé du doigt les nombreux logements ou bâtiments vides dans Nantes et dans l'agglomération.

À la veille de l'hiver, la question du logement devient une nécessité vitale, mais ni la mairie de Nantes ni la préfecture représentant l'État n'ont la volonté politique de répondre au problème, préférant laisser des milliers de personnes sans véritable domicile.

Correspondant LO



Macron à La Réunion : **trois jours consacrés au patronat!**

Les trois jours que Macron a passés à La Réunion, du 23 au 25 octobre, auront été marqués par sa volonté de se tenir le plus possible à distance de la population pauvre et laborieuse.

Tel un monarque entouré de sa troupe, il a sillonné l'île pour y rencontrer essentiellement ses soutiens politiques de droite, les maires de Saint-André et de Saint-Paul, le président et l'ex-présidente du conseil général, et bien sûr le patronat!

Mille cinq cents policiers et gendarmes ont été réquisitionnés pour sa venue, quelques dizaines de gilets jaunes dénonçant sa politique ont été pourchassés, entourés et gazés par des CRS présents en grand nombre lors de son arrivée à l'aéroport de Sainte-Marie. Des quartiers entiers ont été fermés à la circulation des véhicules, des piétons et des manifestants à Saint-Denis, des automobilistes à Saint-Pierre ont été sommés de se ranger sous peine de se voir percutés par le cortège présidentiel.

Ses réels engagements ont été à destination des patrons, à qui il a annoncé l'exonération totale des cotisations

sociales patronales jusqu'à deux fois le smic au lieu de 1,3 smic jusqu'alors, l'attribution d'une prime annuelle de 15 000 euros pour toute embauche d'un CDI et de 7 000 euros pour l'embauche d'un CDD. Sans oublier l'engagement que la subvention de 28 millions d'euros à la filière canne, donc essentiellement au groupe capitaliste Tereos, sera reconduite jusqu'en 2021.

Macron a aussi annoncé que l'État reprendrait à sa charge le paiement du RSA à partir de 2020. Un geste sans doute en vue des prochaines élections municipales, que réclamaient les dirigeants de droite du conseil départemental. Cependant la recentralisation du RSA sera sans effet rétroactif pour toutes les années où son paiement a contribué à réduire de dizaines de millions le budget de cette collectivité, la privant d'autant de moyens pour venir en aide aux plus nécessiteux.

Quant aux travailleurs et aux chômeurs, Macron n'a naturellement affiché que mépris pour eux. Les répliques provocatrices ont fusé: à propos de l'appel de l'intersyndicale, «*ce n'est pas une grève générale*»; sur les échauffourées au Port et au Chaudron, «*des éléments violents ultraminoritaires pas plus représentatifs que les quelques centaines de manifestants qui ont défilé à l'appel des syndicats*». Les jeunes du quartier ouvrier des Camélias à Saint-Denis, il les a accusés de «*venir faire leur show*» quand ces jeunes, au chômage ou galérant dans des contrats précaires, lui ont déclaré qu'ils n'attendaient rien de lui et ne croyaient plus aux promesses des politiciens.

Depuis deux ans que Macron est à l'Élysée, le nombre de chômeurs n'a cessé d'augmenter à La Réunion. Il en porte, avec les patrons, l'entière responsabilité, lui qui a supprimé des dizaines de milliers d'emplois aidés dans les communes et a contribué à faciliter les licenciements avec sa loi travail



et le plafonnement des indemnités pour licenciement abusif.

Les patrons ont gardé pour eux les millions d'euros qu'ils n'ont plus à verser suite aux exonérations de cotisations sociales et d'impôts sur les sociétés que Macron et ses prédécesseurs leur ont généreusement attribuées. Ils ne s'en sont pas servi pour embaucher, mais pour s'enrichir.

C'est la même chose pour les prix, que les aides de la

région et de l'État aux importateurs et à la grande distribution n'ont pas fait baisser.

Les travailleurs, les chômeurs, les retraités pauvres, la jeunesse délaissée des quartiers populaires, ont pu vérifier combien il les méprisait, et qu'il prenait fait et cause pour leurs pires exploiters. L'amélioration de leur sort ne dépendra que de leur capacité à mener le combat contre un pouvoir qui les opprime.

Étienne Grondin

Guadeloupe: le petit tour pour rien d'Édouard Philippe

Le Premier ministre Édouard Philippe a débarqué en Guadeloupe samedi 26 octobre, accompagné par la ministre des Outre-mer, celle de l'Enseignement et de la recherche, et celle de la Transition écologique.

Il venait clore la conférence internationale sur les sargasses, qui vient de se tenir en Guadeloupe. Les sargasses sont ces algues flottantes qui, poussées par les courants, envahissent périodiquement une partie du littoral de la Guadeloupe, de la Martinique, comme d'autres îles et pays des Caraïbes. Les premiers échouages ont eu lieu en 2011, et depuis ils sont de plus en plus massifs. C'est un fléau: en pourrissant sur le rivage, ces algues dégagent des gaz toxiques qui provoquent des malaises pouvant aller jusqu'au coma, voire la mort, et qui attaquent le métal. Dégageant une odeur pestilentielle, elles contiennent aussi du chloroforme et de l'arsenic.

Ce déplacement du gouvernement relève de la posture politicienne. Même le quotidien France Antilles, d'ordinaire très déférent avec le pouvoir, a titré en première page sur une des ministres: «*Un petit tour et puis s'en va*» et «*Une visite*

de politesse». C'est tout dire!

Bien sûr, Philippe a fait étalage de son art de tourner de belles phrases sans rien lâcher ni promettre. Citons: «*La bonne façon de régler le sujet n'est pas de multiplier les plans année après année*» ou «*Il faut (...) se projeter dans l'avenir et trouver des solutions à long terme*». Et pour conclure: «*Les solutions doivent être mondiales.*»

Il a aussi rappelé le financement par l'État de l'achat de kit sargasses... très insuffisants pour faire face aux invasions. Il s'agit d'engins



Plage de Sainte-Anne envahie par les sargasses.

de ramassage côtiers et de quelques barrages flottants, peu efficaces, posés en mer. Pour l'ensemble du littoral, trois bateaux de ramassage sont prévus pour la prochaine saison. Les crédits à la recherche vont diminuer. Rien n'est prévu pour

transformer et utiliser les tonnes d'algues ramassées et stockées. Il n'a pas apporté de précision sur la reconduction du plan de 10 millions sur deux ans lancé en 2018.

Après un petit tour de détente à la plage de Port-Louis,

pas affectée par cette pollution, puis une visite sur le chantier du nouveau CHU qui devrait, dit-on, être livré d'ici trois ans, les ministres s'en sont retournés à leur point de départ.

Marie-Céline Deshauteurs

Une victoire contre un exploiteur

Mardi 29 octobre, la cour d'appel de Basse-Terre a rendu une décision de relaxe dans le procès en diffamation intenté à Jean-Marie Nomertin, dirigeant du syndicat CGTG et porte-parole de Combat ouvrier, par le gros planteur de banane Tino Dambas.

Ce planteur avait

refusé un poste aménagé à un travailleur très malade et l'avait envoyé porter des régimes, ce qui équivalait à plusieurs tonnes par jour à bras d'homme. C'était cela ou le licenciement. Ce travailleur était mort quelques jours après. C'est parce que Jean-Marie Nomertin avait dénoncé

ces faits que ce patron avait déposé plainte.

Le 1^{er} octobre, plus d'une centaine de militants et de travailleurs étaient à l'audience et devant le tribunal pour soutenir Nomertin. Le tribunal a débouté Dambas en appel. C'est une première victoire. Mais il y en a une

autre à remporter. Car le 22 novembre le même patron attaque J.-M. Nomertin en diffamation pour l'avoir traité d'esclavagiste noir, qualificatif qui est devenu son surnom dans toute la population depuis des mois.

Pierre Jean-Christophe



Mai 2018 : manifestation contre Macri et le FMI à Buenos Aires.

Amérique latine : dans la tourmente de la crise

Les manifestations qui se sont multipliées en Amérique latine sont en partie la conséquence des politiques menées depuis une quarantaine d'années, marquées par le démantèlement des entreprises publiques, vendues aux grandes entreprises locales ou aux multinationales. Elles se sont accompagnées de licenciements massifs de travailleurs et d'un endettement qui n'a cessé de croître.

Les dictatures des années 1966 et 1970 ont ouvert la voie. Les militaires chiliens au pouvoir à partir de 1973 ont offert à des économistes nord-américains un terrain expérimental pour mettre fin à toute régulation de l'économie, ouverte à la voracité des grands capitaux. Cela a amplifié les inégalités au Chili.

En Argentine, les militaires ont agi dans la même direction, léguant à la population une dette sans cesse croissante. Celle-ci a fait la fortune des établissements financiers et poussé dans la misère une grande partie de la population.

Il ne faut pas oublier non plus que l'Amérique latine est, depuis toujours,

dépendante des fluctuations des cours des matières premières : le pétrole pour le Venezuela et l'Équateur ; le gaz pour la Bolivie ; le cuivre pour le Chili ; la production agricole pour le Brésil et l'Argentine.

Jusqu'à l'an dernier, certains pouvaient prétendre que seul le Venezuela de Maduro était dans la tourmente. C'est ce que voulait croire le président chilien quand il voyait, il y a peu, son pays comme une oasis !

Mais, comme on peut le constater aujourd'hui, aucun pays n'échappe aux conséquences de la crise du système capitaliste. Et les

populations ne supportent plus de les payer.

Les années 2000-2011 ont été marquées par l'arrivée au Venezuela et en Bolivie de gouvernements qui voulaient instaurer un partage des richesses un peu plus favorable aux classes populaires. C'était d'autant plus possible que le cours des hydrocarbures était à un sommet, jusqu'à 140 dollars le baril de pétrole brut. En Argentine, Brésil ou Équateur, des gouvernements de centre-gauche ont voulu aller dans le même sens, menant des politiques d'aides sociales, dénoncées par la grande bourgeoisie et la droite, mais qui ont fait

baisser en partie les taux de pauvreté. Ce tournant à gauche a été bien modeste, aucun de ces dirigeants n'ayant cherché à s'en prendre sérieusement à la dictature du capital. Et quand les uns et les autres ont été en difficulté, la droite a pu revenir aux affaires, reprendre les choses en main et détricoter les programmes sociaux.

Une grande partie des classes populaires, du nord au sud de l'Amérique latine, se dressent aujourd'hui contre les conséquences de ces attaques, mais sans qu'aucune force politique leur présente une véritable alternative.

Jacques Fontenoy

Bolivie : les difficultés d'Evo Morales

Les opposants d'Evo Morales, président sortant et candidat à un quatrième mandat, l'accusent d'avoir fraudé pour gagner l'élection présidentielle.

Depuis la proclamation des résultats, les manifestations se sont multipliées, ainsi que les affrontements avec la police ou les partisans du gouvernement. Morales a finalement été déclaré vainqueur, mais a dû déclencher l'état d'urgence et appeler ses partisans à se mobiliser contre un « coup d'État ».

Ancien leader syndicaliste paysan, Evo Morales est parvenu au pouvoir en 2005 en s'appuyant sur une importante mobilisation populaire contre le pillage des multinationales étrangères. Dans ce pays, le plus pauvre d'Amérique latine, 26 compagnies étrangères, dont entre autres Total, Shell et Enron, accaparaient les riches réserves de gaz et aussi de pétrole.

Sans être un révolutionnaire, et il n'en a jamais revendiqué le titre, mais arrivant au pouvoir après plusieurs soulèvements populaires, notamment sur la distribution de l'eau, Morales imposa aux compagnies une renégociation des conditions d'exploitation des richesses

énergétiques. Il ne les nationalisa pas, mais les obligea à céder à l'État bolivien une part bien plus importante de la rente qu'elles en tiraient.

Cette manne, en partie redistribuée dans des programmes d'alphabétisation, d'éducation ou de santé, a permis une amélioration de la vie des plus pauvres. Entre 2005 et 2019, selon des chiffres officiels, le taux de pauvreté a reculé de 59 à 35%.

Cela a valu à Evo Morales une popularité indéniable parmi les classes populaires, et lui a permis d'être largement élu trois fois de suite.

Les classes possédantes n'ont jamais accepté le pouvoir de cet ancien producteur de coca, indien qui plus est. Dès son arrivée au pouvoir, elles se sont opposées aux réformes, mêmes les plus modestes, en faveur des classes pauvres. En 2008, elles proclamèrent la sécession des régions les plus riches du pays, notamment en gaz, y entretenant un climat de guerre civile contre les pauvres.

Grâce à la mobilisation populaire et au soutien de l'armée, Morales mit fin à la sédition et renvoya l'ambassadeur américain qui l'appuyait financièrement. Cela ne l'empêcha pas de chercher ensuite un compromis avec les mêmes grands propriétaires qui l'avaient défié, favorisant l'extension de leurs gigantesques champs de soja au détriment de la forêt amazonienne.

Depuis, la chute des cours des hydrocarbures, en diminuant les ressources de l'État, a restreint la marge de manœuvre de Morales, qui a perdu peu à peu une partie de ses soutiens. Même un peu améliorées, les conditions de vie des classes populaires restent très dures. Le salaire minimum a triplé depuis 2006, mais il reste plafonné à 150 euros par mois, et le revenu moyen est presque dix fois inférieur à ce qu'il est dans le reste de l'Amérique latine. Le travail des enfants a même été légalisé dès l'âge de 10 ans. Après avoir favorisé une certaine redistribution de terres en faveur des communautés amérindiennes, Morales soutient

désormais l'exploitation de mines jusque dans les zones où elles vivent. Quant aux campagnes, malgré une réforme agraire en 2006, 80% des exploitations agricoles disposent de moins de 3% des terres cultivées, tandis que 7% des propriétaires accaparent 87% des terres, les meilleures.

Déjà en 2011, face à la mobilisation populaire, Morales avait dû annuler la hausse de 80% du prix des carburants qu'il venait de décider. Il a aussi perdu le référendum qu'il avait proposé en 2016 pour lui permettre de briguer un quatrième mandat, ce que la Constitution bolivienne interdit. Cela ne l'a pas empêché de se porter candidat cette année, mais une partie de sa base électorale ne l'a visiblement pas suivi puisque, d'après les résultats proclamés par son gouvernement, il l'emporterait avec 20 points de moins que lors du précédent scrutin, en 2014.

Même si les classes possédantes n'ont rien perdu lors de sa présidence, ce résultat a donné des ailes à tous ceux qui n'ont jamais accepté Morales et pour qui,



malgré tout, il symbolise une victoire des pauvres et des Indiens : la droite conservatrice, les grands propriétaires, la petite bourgeoisie urbaine. Le candidat arrivé officiellement second à l'élection, et derrière lequel se rangent ceux qui parlent au nom des manifestants, Carlos Mesa, avait été vice-président lors de la répression féroce des manifestations de 2002. Puis, en tant que président, il avait ensuite cédé aux injonctions du FMI, et refusé de mettre en place la nationalisation des hydrocarbures demandée par la population. Si, avec Morales, les classes populaires n'échappent pas au joug du capital, elles n'ont que des coups à attendre de ceux qui veulent le faire tomber.

Jacques Le Gall

Argentine : Macri s'en va, le chaos financier reste

Dimanche 27 octobre, 80 % des 33 millions d'électeurs argentins se sont rendus aux urnes pour élire le président, deux gouverneurs, 130 députés, 24 sénateurs, les élus régionaux, maires et conseillers municipaux. Le candidat péroniste, Alberto Fernandez, a été élu dès le premier tour avec 48 % des voix, contre 40 % à son adversaire, le président sortant, Mauricio Macri.

Macri, qui a gouverné avec la complicité de gouverneurs péronistes et de la bureaucratie syndicale, paye le fait d'avoir replongé les classes populaires dans une crise brutale. On dénombre à nouveau 16 millions de pauvres, soit plus de 35 % de la population ; un chômage à deux chiffres, qui frappe durement les femmes et les jeunes, ramenant le pays quinze ans en arrière. Comme après le krach de 2001, les produits de consommation courante, à commencer par la nourriture, sont redevenus inaccessibles aux plus démunis, cela dans un pays grand producteur de viande et de blé !

Macri avait inauguré son règne par une explosion des tarifs publics, jusqu'à 1000 % d'augmentation. Il a payé

la dette de l'Argentine aux fonds vautours, ces fonds spéculatifs qui prospèrent sur le dos des États en difficulté, lui permettant de renouer avec le FMI. Cela s'est traduit par le retour des plans d'austérité pour la population, de l'inflation et des capitaux spéculatifs, ceux-là mêmes qui avaient conduit au krach de 2001.

Rien que dans les deux derniers mois, la Banque centrale a perdu 22,8 milliards de dollars du fait de la chute du peso face au dollar. Ces masses d'argent ont profité aux spéculateurs internationaux, aux grandes entreprises exportatrices argentines de l'agroalimentaire, aux enseignes de supermarchés et, bien sûr, aux banques.



Manifestation contre Macri en avril 2019.

La première préoccupation du futur président, qui prendra ses fonctions en décembre, a été de rassurer la grande bourgeoisie, avec succès puisque la Fed nord-américaine a déjà fait savoir que Fernandez valait Macri pour ce qui est d'honorer les traites de la dette. En quatre ans, Macri a remboursé 200 milliards de dollars, et Fernandez va continuer. Pas plus que Macri, Fernandez n'entend s'en prendre aux gagnants de la spéculation financière qui ruine la population, aux banques et aux grandes entreprises. Lui aussi va essayer de faire payer la note du marasme aux travailleurs et aux classes populaires. Il a

promis au patronat que les organisations populaires et les chômeurs n'occuperont pas la rue comme dans le passé.

De même, il est peu probable que la revendication d'un avortement légal, sûr et gratuit, portée par des

millions de femmes depuis deux ans, sera satisfaite.

Les travailleurs, les femmes n'ont rien à attendre du nouveau président et, pour imposer leurs exigences, ils ne peuvent compter que sur leurs mobilisations.

Jacques Fontenoy

Les résultats de l'extrême gauche

Alors que tous les votes n'étaient pas dépouillés, le front FIT-U, qui regroupe quatre organisations trotskystes, obtient un peu plus de 3 % à l'élection des députés, soit un résultat un peu meilleur qu'à la présidentielle. Au total, le FIT-U

devrait retrouver un nombre d'élus équivalent à celui qu'il avait antérieurement. Sa campagne a été visible dans les médias. Elle a été marquée par un meeting en plein air sur la plus grande avenue de Buenos Aires qui a réuni 25 000 participants.

États-Unis – General Motors : la reprise après six semaines de grève

Après six semaines de grève, les travailleurs de General Motors aux États-Unis ont majoritairement voté pour la reprise du travail.

La grève avait commencé le 15 septembre, à l'appel du syndicat des travailleurs de l'automobile, l'UAW. Elle concernait l'ensemble des 46 000 salariés de GM dans le pays, employés dans 33 usines réparties dans neuf États et dans 22 magasins de pièces détachées.

Une grève massive

La grève a commencé lors du renouvellement du contrat. Négocié tous les quatre ans entre la direction et l'UAW, il concerne non seulement les horaires de travail et les salaires, mais aussi les pensions, l'assurance maladie, etc. Depuis 2007, en faisant un chantage à la faillite, la direction de GM avait imposé des contrats toujours plus désavantageux pour les nouveaux embauchés, dont les salaires sont la moitié de ceux des anciens embauchés.

Ce système, dit à deux vitesses, a été au cœur de la mobilisation des grévistes, en colère contre ce recul pour les plus jeunes, et contre la division qu'elle induit entre travailleurs. Ces quatre

dernières années, GM a fait près de 30 milliards de dollars de profits. Elle veut encore fermer quatre usines. Trop, c'était trop !

La grève a été organisée et menée de bout en bout par la direction du syndicat, auquel appartiennent la quasi-totalité des salariés. Alors que l'UAW a une longue histoire de collaboration de classe, il est probable que les poursuites récemment engagées contre plusieurs de ses dirigeants, accusés de corruption, aient joué dans leur décision d'appeler à la grève. Cependant, ils se sont appuyés sur une colère générale, et la grève a été très bien suivie. De nombreux travailleurs étaient présents sur les piquets de grève, bien au-delà des quatre heures hebdomadaires requises pour bénéficier de l'indemnité versée par le syndicat (environ 250 euros par semaine). Ils étaient souvent rejoints par les travailleurs d'autres entreprises, comme Ford et Fiat Chrysler. De nombreux grévistes étaient également

très présents dans les locaux syndicaux, où la grève s'organisait. Et quand les dirigeants de l'UAW ont appelé à la reprise, le scrutin leur a donné un résultat partagé : 57 % des votants ont accepté l'offre de la direction, mais 43 % des grévistes étaient favorables à la poursuite de la grève.

Les résultats de la grève

Qu'ont obtenu les travailleurs de GM ? Ils recevront des primes, jusqu'à 11 000 dollars (10 000 euros) pour les plus anciens d'entre eux. Sur la question du double statut,

ils n'ont que partiellement obtenu l'alignement sur le contrat des plus anciens embauchés. Il faut dire que les patrons des grandes firmes de l'automobile (GM, Ford, Fiat Chrysler) ont fait depuis des années de cette différenciation un élément essentiel de leur politique.

Mais, au-delà des gains matériels, le plus important est qu'il y a eu une réaction des travailleurs. Dans l'automobile, c'est la plus longue grève nationale depuis 1970. Dans leur éditorial du 28 octobre les militants trotskystes du groupe The Spark écrivent :

« Les travailleurs de GM n'ont rien à regretter. Ils ont fait ce qui n'avait pas été fait depuis des décennies. Leur grève est allée à rebours de la démoralisation et de la résignation qui pèsent dans la classe ouvrière. Le combat des travailleurs de GM a ouvert une brèche pour tous les travailleurs. Le soutien élevé dont ils ont bénéficié, sur les piquets et ailleurs, montre que les travailleurs d'autres entreprises considéraient que ce combat était le leur. Il a ouvert la voie pour une solidarité entre de vastes secteurs de la classe ouvrière. »

Michel Bondelet



Pologne : après les élections législatives

Les élections parlementaires polonaises du 13 octobre ont donné, pour une deuxième mandature de quatre ans, la majorité au parti conservateur au pouvoir, le PiS (Droit et Justice), qui se retrouve avec le même nombre de députés, 235, qu'à la précédente législature.

Tous les partis ont enregistré une forte progression, car les électeurs se sont mobilisés, avec une participation de 61,7%. Du jamais vu depuis la fin du régime dit de Démocratie populaire, voici trente ans,

La principale force d'opposition, la coalition des libéraux et des écologistes (KO), talonne le PiS dans les grands centres et l'ouest du pays. Dans les régions minières de Basse-Silésie, traditionnellement pro-SLD (le parti héritier du PC polonais), la coalition autour de celui-ci obtient, voire dépasse un quart des voix. Ayant doublé son score à l'échelle nationale, elle revient au Parlement avec 49 députés.

C'est dans les petites villes et les campagnes, et d'abord dans les régions pauvres de l'Est et du Sud, surnommées la Pologne B, en opposition avec la Pologne A, plus développée et urbanisée à l'ouest, que le PiS fait ses meilleurs résultats.

Depuis quatre ans qu'il est aux affaires, le PiS a instauré un climat ultra-réactionnaire. Il a muselé les médias publics et veut

mettre à sa botte toutes les institutions, telle la justice. Il a caressé dans le sens du poil les antisémites en promulguant des lois mémorielles qui interdisent d'impliquer la Pologne dans l'extermination des Juifs durant la dernière guerre mondiale. Il s'en est pris aux droits des femmes : en limitant la possibilité de se procurer la pilule du lendemain, en rendant hors de prix la fécondation in vitro et surtout en tentant de supprimer le droit à l'IVG, déjà très limité. Il y a deux ans, cette tentative avait soulevé une telle vague de colère qu'il avait dû reculer. Et ce gouvernement n'est pas à une abjection près, comme quand il autorise des commerçants à refuser certains clients, donnant sa bénédiction à ceux qui affichent que les homosexuels ne doivent pas passer leur porte.

Mais c'est d'abord à sa politique d'aumônes sur le plan social, dans un contexte de croissance annuelle de 4% de l'économie, que le PiS doit une certaine popularité. Il a instauré un système d'allocations familiales qui octroie 500 zlotys par mois (soit 116 euros)



Manifestation contre le projet de restriction du droit à l'avortement en 2018.

à toute femme dès son second enfant, et dès le premier si ses ressources sont très faibles. À la veille des élections, ce système a été élargi : cette somme est versée pour chaque enfant, quel que soit le revenu de la mère (le salaire minimum est de 1 600 zlotys net, soit 374 euros). L'âge de départ en retraite a été ramené à 65 ans pour les hommes, 60 pour les femmes. Les retraités ont perçu un 13^e mois de pension en 2019, et devraient recevoir un 13^e et un 14^e mois en 2020. Les jeunes de moins de 26 ans sont désormais exonérés d'impôts, ce qui représente 80 euros

mensuels de plus pour le salaire minimum.

Tout cela est loin même d'assurer un quotidien confortable aux travailleurs. Une inflation de 3% par an rogne les salaires et de nombreux petits patrons ont récupéré la hausse du salaire minimum en mettant leurs salariés à temps partiel et en les payant au noir pour le reste. Pour s'en sortir, plus de deux millions de jeunes vivent à l'étranger, tandis que, sur place, deux millions de travailleurs ukrainiens, souvent sans papiers, font les petits boulots mal payés.

Si les réformes dont se

targue le PiS peuvent sembler positives à certains, cela souligne une chose : depuis 1989, tous les gouvernements, de Walesa et du syndicat Solidarité aux libéraux en passant par la SLD « de gauche », ont fait preuve de leur sens des responsabilités vis-à-vis de la bourgeoisie, polonaise et occidentale, en réduisant à presque rien ce que les classes populaires considéraient comme leurs acquis. Le dégoût que celles-ci en ont éprouvé a fait la force du PiS, ce parti bigot, réactionnaire, nationaliste, ennemi viscéral du monde du travail.

Nelly Meyer

Italie : une extrême droite renforcée

Avec vingt points d'avance sur son concurrent de centre-gauche, la candidate de la coalition de droite et d'extrême droite a triomphé lors de l'élection régionale partielle en Ombrie, dimanche 27 octobre.

Cette petite région de moins d'un million d'habitants, au centre de l'Italie, était aux mains de la gauche depuis les années 1970 et considérée traditionnellement comme une région rouge. En avril dernier, un scandale lié au trucage des concours du secteur de la santé avait secoué le Parti démocrate au pouvoir. La présidente PD de la région avait dû présenter sa démission, après l'arrestation du secrétaire régional du parti et de l'adjoint à la Santé PD du conseil régional.

La corruption manifeste de ces notables régionaux a ajouté au dégoût et au rejet des politiciens qui s'expriment déjà largement dans les milieux populaires. Un sentiment que Salvini, le dirigeant du parti d'extrême droite la Ligue, a su exploiter au maximum. Pour

Salvini, qui était encore ministre de l'Intérieur il y a deux mois, cette élection partielle était l'occasion de faire une démonstration politique contre le nouveau

gouvernement Conte. La coalition entre la Ligue et le M5S (Mouvement 5 étoiles) a été remplacée par une alliance entre celui-ci et le PD, que Salvini dénonce, déclarant que ces deux partis ont choisi avant tout « les fauteuils », autrement dit d'aller à la soupe.

Salvini a donc repris



Le Parti démocrate en campagne.

ses insanités antimigrants et ses délires sécuritaires pour soutenir sa candidate aux régionales, affirmant que ces élections démontreraient l'illégitimité du gouvernement. La candidate était soutenue non seulement par la Ligue mais aussi par Forza Italia, le parti de Berlusconi, et le parti néofasciste Fratelli d'Italia (Frères d'Italie, du titre de l'hymne national italien).

Les résultats donnent malheureusement raison à Salvini. La participation est en hausse de 13% et, si les électeurs se sont mobilisés, c'est pour voter massivement à droite, sa candidate obtenant plus de 57% des voix. Au sein de la coalition, Fratelli d'Italia double le parti de Berlusconi, dépassant les 10%. La Ligue de Salvini reste cependant hégémonique, avec plus de 36% des suffrages. En face, le PD perd des plumes, mais c'est surtout le M5S qui s'écroule à 7%, divisant

encore par deux son score des européennes de mai dernier.

Le M5S, fondé sur la dénonciation de la caste des politiciens, se proclamant « citoyen » et voulant « faire de la politique autrement », paie là ses combinaisons politiques, successivement avec la Ligue, puis avec le PD, qui en font un parti comme les autres. Finalement, la Ligue de Salvini peut d'autant mieux proclamer qu'elle est la seule et unique force antisystème.

Deux mois après l'entrée en scène du nouveau gouvernement, censé conjurer le risque de voir la politique odieuse de Salvini triompher, cette élection montre que celui-ci, renvoyé dans l'opposition, progresse d'autant plus. Espérer que des arrangements politiques suffiront à barrer la route à l'extrême droite est non seulement vain, mais dangereux.

Nadia Cantale

Syrie: la mort d'al-Baghdadi ne met pas fin à Daech

C'est à une mise en scène obscène que Trump s'est livré pour annoncer la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi, un des chefs de Daech, tué le 27 octobre par des forces américaines appuyées par le renseignement kurde, près d'Idlib, en Syrie.

« Comme si on regardait un film », dans lequel il s'est attribué le rôle principal, le président américain a accumulé les détails sordides et les qualificatifs outrageants, dont on peut imaginer les effets sur les jeunes Irakiens qui ont pu être sensibles à la propagande de Daech et de ses avatars. Juste après ses propres exploits – « depuis que je suis commandeur en chef des États-Unis, nous avons éradiqué son califat à 100%... mais je n'arrêtais pas de répéter : Où est al-Baghdadi, je veux al-Baghdadi! »

Trump a vanté les exploits d'un chien de l'armée, lancé à la poursuite du chef de Daech, sans en donner le nom « pour protéger son identité », mais en twittant sa photo. Devant le ridicule de la prestation, des chefs du Pentagone se sont discrètement désolidarisés du récit, signalant qu'ils n'avaient « pas les mêmes informations ».

Trump peut bien jouer les shérifs en se vantant d'avoir abattu un délinquant, il ne peut faire oublier que c'est toute la politique de l'impérialisme américain qui a fait naître les milices djihadistes, sur lesquelles il

s'est appuyé dans de nombreux pays, avant qu'elles n'échappent à leur créateur. Et c'est sa politique qui leur permet de croître et de se multiplier.

Et même si un, voire un deuxième chef de Daech, viennent d'être éliminés en Syrie, même si les ex-bastions de Mossoul et Raqqa ont été repris il y a deux ans, les milices se revendiquant de Daech ou d'al-Qaïda, tout comme des groupes djihadistes autonomes, sont évidemment toujours présents. Ils continuent aussi à mener des opérations en Afghanistan, en Syrie, en Irak, au Sahel, en Somalie et dans certains pays d'Asie.

Depuis la reprise de leur dernier territoire dans le Nord syrien, Baghouz, par les Forces démocratiques syriennes (kurdes) en mars dernier, plusieurs centaines d'attentats auraient été revendiqués par Daech ou des milices concurrentes.

Le chaos invraisemblable et la misère sociale entretenus par des années de guerre impérialiste au Moyen-Orient leur ouvrent un espace et constituent pour elles un terrain inépuisable.

Viviane Lafont



La mise en scène de Trump le 27 octobre.

LVMH: milliards gaspillés

Le groupe LVMH, spécialisé dans le luxe, vient de mettre 13 milliards d'euros sur la table pour racheter un concurrent: le joaillier américain Tiffany.

Dans ses comptes publics, LVMH, propriété du milliardaire Bernard Arnault, avait déclaré avoir à peu près la moitié de

cette somme en réserve fin 2018.

Il ne lui sera pas difficile de mobiliser le reste, car les financiers ne lui refuseront rien.

Bien des réalisations utiles à la société pourraient être financées avec 13 milliards d'euros: par exemple la construction



Une manifestation à Bassorah.

Irak: colère populaire contre la corruption

Mardi 29 octobre, les forces de répression irakiennes ont tiré sur des manifestants à Bassorah, dans le sud du pays, tuant 14 personnes et en blessant des dizaines d'autres. On compterait désormais près de trois cents morts et plus de 8 000 blessés depuis que le mouvement a commencé, au début du mois d'octobre.

Des centaines de milliers de manifestants, surtout des jeunes, descendent dans les rues de toutes les villes d'Irak et bravent les matraques et les snipers, pour exiger du travail, la fin de la corruption, le départ des ministres et politiciens voleurs, et des services publics dignes de ce nom. De l'aveu même de l'administration, 410 milliards de dollars, revenus du pétrole et crédits internationaux mêlés, ont été détournés par les corrompus du régime installé en 2003 par les États-Unis. « Avant nous avions un seul Saddam, maintenant nous en avons tout un Parlement », a déclaré un manifestant.

Après avoir envahi le pays et renversé le régime de Saddam Hussein, l'impérialisme américain lui a dicté sa Constitution. L'Irak est désormais dirigé par une coalition de partis et de milices, constitués sur des bases mêlant en proportion variée les appartenances religieuses et ethniques, famille médiévale ou simple mafia. Les groupes les plus forts s'appuient en outre sur les puissances qui se disputent l'Irak: les États-Unis et l'Iran, au premier chef,

mais aussi l'Arabie saoudite et la Turquie. Chaque parti ou groupe a la possibilité d'entretenir une clientèle, ne serait-ce qu'en embauchant des chômeurs dans sa milice, dont les salaires sont versés par l'État.

Il n'y a donc qu'un semblant d'État, incapable de reconstruire un pays dévasté par la guerre, incapable même de résister à Daesh sans l'aide des États-Unis et de l'Iran. L'administration sert de paravent à des cliques aussi corrompues que clientélistes, qui détournent à leur profit les fonds et commandes publics.

Les plus hauts fonctionnaires et les plus riches vivent dans la zone verte de Bagdad, au côté des Américains et protégés par eux. C'est là que sont engloutis les revenus du pétrole, dont l'Irak détient de considérables réserves.

Les cliques au pouvoir ont toutes commencé par condamner le mouvement et par utiliser la répression.

Paul Galois

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n°203 (novembre 2019) :

- La Turquie contre les Kurdes: le jeu criminel des grandes puissances
- Les révolutionnaires face aux premières lois sur les retraites
- L'offensive de Macron et du grand patronat contre les retraites ouvrières
- La question du statut politique des Antilles françaises
- Le Parti ouvrier et les élections municipales (1880-1882)

Prix: 2,50 euros

Envoi contre cinq timbres rouges



EPR de Flamanville : 12 milliards engloutis, pas pour tout le monde

Les malfaçons multiples, les retards successifs et le surcoût délirant de l'EPR de Flamanville ont transformé ce qui devait être la vitrine de la filière nucléaire française en repoussoir. Agacé que le fleuron tricolore se soit transformé en ratage industriel à 12 milliards d'euros, le ministre de l'Économie a demandé un audit à l'ancien PDG de PSA, Jean-Martin Folz, qui vient de rendre sa copie.

Son rapport illustre à grande échelle ce que constatent, en le subissant, bien des travailleurs dans de nombreuses entreprises. Les directeurs et les grands chefs se sont succédé sans qu'aucun ne soit entièrement responsable du chantier. Une multitude d'entreprises sous-traitantes sont intervenues, chacune cherchant à réduire les

coûts en économisant sur le matériel et en exploitant des travailleurs précaires, intérimaires ou détachés venus de divers pays. Cela s'est traduit par « des efforts coûteux de coordination entraînant des incohérences ». Quel euphémisme!

Folz dénonce encore « une perte de compétences généralisée » après l'achèvement de la dernière centrale

nucléaire construite en France, en 1991. Autrement dit, chez EDF et chez Areva, les deux sociétés qui construisent l'EPR, ou chez leurs fournisseurs spécialisés, les départs à la retraite non remplacés et les suppressions d'emplois se sont traduits par « un défaut d'entretien des expertises et des savoir-faire » dans tous les corps de métiers. Cette politique a entraîné des erreurs dans la composition de l'acier, des faiblesses dans le

béton, des soudures défectueuses et de multiples autres malfaçons. Pour les travailleurs, elle s'est traduite par des accidents mortels, des conditions de travail dégradées, sans parler du dégoût de réaliser un travail bâclé.

En attendant, les 12 milliards ont été dépensés et ils sont certainement loin de l'avoir été entièrement en salaires ouvriers, au moment où les entreprises réduisent au minimum les investissements productifs,

quitte à obtenir leurs profits en réduisant coûte que coûte la masse salariale. On voit les conséquences ailleurs avec le vieillissement, et parfois l'effondrement, d'infrastructures aussi vitales que des ponts, des voies ferrées ou des lignes à haute tension. Elles n'épargnent pas un secteur aussi dangereux que le nucléaire, rendant problématique la construction d'une nouvelle centrale.

Xavier Lachau



QUEST FRANCE/MAXPPP

Bus Macron : le malheur des uns, le profit des autres

Depuis les pluies diluviennes des 22 et 23 octobre, le réseau ferroviaire a été grandement endommagé dans la région de Béziers, affectant le trafic des trains de toute la région.

La SNCF a communiqué que « les circulations ferroviaires sont totalement interrompues entre Sète et Narbonne sans moyen possible de substitution. La reprise partielle des circulations est attendue au plus tôt pour le 4 novembre (...) Les axes Perpignan Montpellier et Montpellier Toulouse sont donc interrompus ».

Un directeur local a

expliqué qu'il aurait fallu mobiliser 400 bus de substitution pour transporter les 20000 voyageurs qui utilisent quotidiennement ces lignes, flotte que la SNCF ne possède pas. Donc, la SNCF ne propose rien. On imagine les conséquences pour les usagers: retard, galère, solutions de remplacement inabondables...

Car les bus Macron ont

visiblement bien profité de l'aubaine. Toutes les compagnies affichent des taux de remplissage de 100 % pour leurs autocars, avec des hausses de prix vertigineuses. Les prix ont doublé, triplé. Le trajet Toulouse-Montpellier qui coûte d'habitude 20 euros est monté à 40 euros voire plus. Mercredi 30 octobre, il fallait déboursier 150 euros pour aller de Perpignan à Paris au lieu de 25 euros en temps habituel.

Le directeur des opérations de Flixbus a rappelé



WIKIPEDIA

doctement que « ce sont des algorithmes qui guident l'évolution tarifaire... Comme dans le ferroviaire ou l'aérien, les prix de nos billets sont fixés en fonction du remplissage du bus. Les gens se jettent sur les derniers billets qui restent, donc les billets chers. C'est la loi du marché », a-t-il asséné.

L'autre compagnie de bus, Blababus, opère

exactement de la même manière, avec l'avantage d'avoir la SNCF comme actionnaire. Cette compagnie a été créée l'an dernier par Blablacar en rachetant les autocars Ouibus à la SNCF, qui en a profité pour s'inviter au capital, et ainsi bénéficier des galères de ses propres usagers. Chapeau, la SNCF.

Bertrand Gordes

Ehpad – Saint-Pierre-le-Moûtier : recherche de la rentabilité, danger

La maison de retraite publique de Saint-Pierre-le-Moûtier, dans la Nièvre, a besoin de travaux. L'ARS (Agence régionale de santé) a décidé qu'ils pourraient être financés par une entreprise privée, le groupe Ages Partenaires. Ce serait une première en France.

Cette entreprise compte déjà sept établissements en France dont Le Cercle des Aînés à Nevers où le prix de journée est à 91 euros, soit le plus élevé de la Nièvre. Après les travaux, elle prendrait en charge la gestion de la maison de retraite.

Ces entreprises privées qui se sont lancées depuis quelques années dans la gestion d'Ehpad y ont vu l'occasion de faire des profits. D'ailleurs plusieurs sont déjà cotées en Bourse et on peut spéculer sur l'hébergement des personnes âgées

comme on peut le faire sur le pétrole ou l'or!

Cette arrivée du privé à l'Ehpad de Saint-Pierre-le-Moûtier se ferait sans que les statuts des résidents et du personnel soient touchés, prétend le président socialiste du conseil départemental. En réalité, c'est déjà faux puisque le personnel embauché dans l'avenir le serait de droit privé et plus sous statut public, ce qui fait une sacrée différence. Et pour les résidents, on peut toujours craindre le pire: on n'a jamais vu le

privé s'associer au public sans vouloir très rapidement rentabiliser ses investissements. La direction de l'Ehpad affirme qu'il en va « de la survie de l'établissement ». Présenter le privé comme le sauveur du public, il faut oser!

Mardi 8 octobre, jour de la mobilisation nationale dans les Ehpad, le personnel de Saint-Pierre-le-Moûtier avait manifesté. Il ne veut pas être « vendu » au privé et se demande pourquoi la maison de retraite ne peut pas bénéficier du fonds national annoncé par le gouvernement pour venir en aide aux établissements d'accueil des personnes âgées. Tous sont bien décidés à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

Libourne : pénurie de repas à l'hôpital

Pendant plusieurs semaines, les patients atteints de cancer qui venaient pour une chimiothérapie à l'hôpital de Libourne, en Gironde, ont été privés de repas le midi. La direction prétexte des problèmes de régie thermique mais affirme que des repas froids étaient servis.

Elle n'a pas dû descendre très souvent au service oncologie, où ni les

patients ni le personnel n'ont vu passer les fameux repas. Les familles se sont vues contraintes de pourvoir à l'alimentation des hospitalisés quand cela était possible. Pour ceux qui n'avaient personne, ils ont dû se débrouiller pour manger en sortant de l'hôpital.

Décidément, il n'y a pas de petites économies... Révoltant!

Correspondant LO

SNCF

Technicentre de Châtillon : la colère et la détermination

Le technicentre de Châtillon, où sont entretenus les TGV Atlantique, fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sur sept avec 700 cheminots et 200 sous-traitants. Depuis lundi 21 octobre, les 170 cheminots de Service court, chargés de la maintenance rapide des rames, ont « déposé la caisse », autrement dit ont cessé le travail. Ils ont rapidement été rejoints par les 80 jockeys, chargés du déplacement des rames sur le site.

Dès la présentation des nouveaux roulements concoctés par la direction, début octobre, cela a été le tollé. Réduction de 144 à 132 repos, augmentation de 50 % du nombre de nuits, réduction du temps de repos en week-end, des jours de service de 9 heures, des changements d'horaires 48 heures à l'avance... À tout cela, la réaction des

cheminots était : avec de tels roulements, nous n'arriverons pas à la retraite, nous serons morts avant !

Dès lundi 7 octobre, 25 cheminots de Service court se réunissaient à 13 heures à leur prise de service et 30 autres en début de nuit. Ils décidaient de préparer la riposte.

Le 10 octobre, le directeur d'établissement,



Arrivée des cheminots au siège de la SNCF, le 29 octobre.

inquiet, proposait alors une prime de 5 000 euros pour compenser le passage de 144 repos à 132, tentant à la fois d'acheter et de diviser les cheminots. La réponse venait le soir même. À l'assemblée générale de nuit, les 40 présents répondaient « nous ne sommes pas à vendre ». À toutes les assemblées, ce fut la même réaction. Le mouvement se renforçait de jour en jour, avec le renfort de jockeys, menacés par les mêmes roulements. Une DCI, demande de concertation immédiate, étape avant le dépôt d'un préavis de grève, était déposée.

Le 18 octobre, à la concertation, 40 agents accompagnaient la délégation composée de cheminots des différents services, syndiqués ou non. Le directeur refusait de maintenir les 144 repos, mais proposait cette fois... 7 000 euros, prouvant à la fois que, s'il ne comprenait rien, il avait de l'argent sous le coude !

Lundi 21, l'équipe de nuit décidait de poser la caisse et de faire venir le directeur en pleine nuit.

Elle entraînait les jockeys, convaincus par le nombre. Les vidéos du directeur, la barbe en bataille et la mine déconfite face aux grévistes, tournèrent sur WhatsApp. Les équipes du matin posèrent la caisse à leur tour. Et ainsi de suite pour les équipes successives. Pratiquement, depuis mardi 22, aucun cheminot ne travaillait plus dans tout le secteur mais tous viennent à chaque prise de service, participent aux assemblées, souvent restent aux ateliers et y dorment parfois.

Dès mercredi 23, faute de trains, la SNCF a commencé à supprimer les réservations puis les trains eux-mêmes au départ de la gare Montparnasse. Comme le disait un ouvrier, « on me dit que les cheminots ne font rien, mais dès qu'on s'arrête, cela se voit drôlement. »

En catastrophe, la direction proposait alors de ne supprimer les 144 repos que pour les nouveaux entrants. De nouveau, le refus fut unanime devant cette tentative de division.

Jeudi 24, elle transmettait

un texte renonçant à imposer les nouveaux roulements à qui que ce soit, à Service court et chez les jockeys, s'engageait à maintenir les 144 repos et à ne prendre aucune sanction disciplinaire. Elle proposait de retenir les heures non travaillées sous forme de grève et non d'absences irrégulières.

C'était un recul important, montrant sa crainte devant la détermination du mouvement, alors que la situation est aussi explosive dans bien des secteurs. Mais les cheminots n'obtenaient que le retour à la situation initiale et n'ont aucune raison de payer pour un conflit dont la direction est entièrement responsable. Les grévistes exigent avant de reprendre le travail qu'il n'y ait aucune retenue financière et le versement d'une prime de 3 000 euros. Jusqu'à présent, la direction préfère couler les trains et perdre des dizaines de millions d'euros plutôt que de céder. Le combat continue.

Correspondant LO

La solidarité dans les autres ateliers

Dans bon nombre de gares et ateliers SNCF, le conflit de Châtillon est suivi de très près. En effet, partout, la direction a tenté ou tente de remettre en question les accords locaux et de supprimer tout ce qui est plus favorable que la réglementation stricte du travail.

La réaction a souvent été admirative devant la détermination des cheminots de Châtillon à « poser la caisse », à refuser de vendre leur peau pour une prime, alors même que les salaires des ouvriers de maintenance sont proches du smic, et à faire reculer la direction. Alors que bien souvent dans les ateliers, on entend que seuls les roulants sont en mesure de paralyser le trafic, beaucoup ont été stupéfaits de voir que 250 cheminots des ateliers, en cessant le travail, entraînaient en deux jours une quasi-paralysie du trafic TGV sur un quart du pays.

Eh oui, la productivité a supprimé bon nombre d'emplois de cheminots. Mais chacun d'entre eux a un rôle d'autant plus irremplaçable !

À Châtillon comme dans les autres centres de maintenance, la direction économise sur les effectifs et le matériel. Le développement des trains Ouigo, par exemple, suppose que ceux-ci soient entretenus et réparés la nuit pour être disponibles en gare au matin. Voilà pourquoi la direction généralise les nuits,

pourrissant la vie et la santé des cheminots des ateliers ! Mais cette politique de flux tendu avec la peau des cheminots lui revient en boomerang en cas de grève.

Si actuellement le mouvement de Châtillon ne s'est pas étendu à d'autres secteurs, pas même à l'ensemble du site, plusieurs manifestations de solidarité se sont produites. Ainsi aux ateliers TGV de Paris Sud-Est, les cheminots refusent d'être des casseurs de grève et d'intervenir sur des rames de Châtillon dont ils ont diffusé les numéros à tous. Aux ateliers du Landy, un droit d'alerte a été déposé contre l'envoi de chefs à Châtillon pour remplacer les grévistes, ce qui a dissuadé la direction du Landy de le tenter.

Et surtout, après le succès du mouvement de droit de retrait du week-end précédent, une nouvelle démonstration est faite que l'action la plus efficace est celle qui part et s'organise à la base. Nul doute que cette idée va germer, chez les travailleurs du ferroviaire et ailleurs.

Correspondant LO

Les aiguilleurs de la Beauce en grève

La direction de la SNCF a prévu de fermer deux des trois gares de la zone Beauce dès décembre. Suite à l'annonce des réorganisations et des suppressions de postes liées à la fermeture programmée de ces gares, la vingtaine d'aiguilleurs de la zone Beauce se sont réunis en assemblée générale.

Ils ont décidé de se mettre en grève vendredi 18 octobre et de se rassembler devant la gare d'Artenay, au nord d'Orléans, afin d'interpeller tous ensemble la directrice de l'établissement.

Ce jour-là, dès 7 heures du matin, une dizaine de grévistes sont venus dire qu'ils refusaient que la direction décide pour

eux. Si celle-ci est restée bien au chaud dans son bureau à dénoncer ce qu'elle appelait avec mépris la mobilisation « type gilet jaune », les aiguilleurs sont déterminés et ont discuté des suites de leur grève. Conscients que c'est en réagissant

collectivement qu'ils ont une chance de déjouer les mauvais plans de la direction, rejoints par des agents du fret et de l'équipement en assemblée générale, ils ont décidé de continuer leur mouvement début novembre.

Correspondant LO



Hôtel Ibis-Batignolles : les grévistes se font respecter

Après trois mois et demi de grève, le groupe Accor et la société STN ont enfin ouvert des négociations avec la vingtaine de grévistes de l'hôtel Ibis-Batignolles, dans le 17^{ème} arrondissement de Paris.

Employés par le groupe sous-traitant STN, les femmes de chambre, gouvernantes et autres se sont mis en grève pour demander leur intégration au personnel de l'hôtel Ibis et pour exiger les mêmes conditions de travail que leurs collègues. Cela implique la fin du travail dissimulé par

le biais du paiement à la chambre et le paiement intégral du travail effectué. Ces travailleurs avaient déjà obtenu la mise en place d'une pointeuse infalsifiable pour payer les heures supplémentaires que leur employeur leur refusait.

Le groupe Accor et STN ont fait la sourde oreille

pendant des mois, comptant sur la lassitude des grévistes. Ils ont reçu l'aide d'un juge pour mettre fin aux piquets de grève des salariés, estimés trop bruyants et surtout trop visibles pour les clients de l'hôtel. Cela n'a pas découragé les grévistes, qui ont commencé à mettre en place des piquets de grève tournants devant les hôtels les plus prestigieux du groupe Accor, comme l'hôtel Pullman près de la tour Eiffel.



STN a donc finalement ouvert les négociations.

Certaines revendications ont été acceptées, comme le paiement d'une indemnité de nourriture de 3,62 euros par jour et le don d'une machine à laver avec deux personnes pour laver les tenues de travail, le paiement du salaire le 4 du mois, alors que STN pouvait payer le 8 ou le 9. Mais, pour les revendications salariales, cela ne fait pas le compte: si STN s'engage à requalifier les contrats de travail au bout de cinq ans d'ancienneté, c'est-à-dire à procéder à des augmentations de salaire de 40 euros par mois pour un temps plein, il n'y a rien pour les salariés les plus récents. Pour les grévistes,

cela revient à les diviser, et il n'est pas question que des salariés qui ont fait grève se retrouvent sans augmentation de salaire. De même, les grévistes exigent que tous les salariés qui le désirent aient des temps complets.

Les grévistes continuent donc de faire des piquets de grève devant les hôtels du groupe Accor, mardi devant l'hôtel Molitor dans le 16^{ème} arrondissement, mercredi devant l'hôtel Pullman à Bercy. Jeudi, aux cris de « On n'est pas des citrouilles ! », un défilé festif était prévu à l'occasion d'Halloween, de l'hôtel Le Scribe à Opéra jusqu'au Novotel des Halles. Leur moral ne faiblit pas!

Correspondant LO

Nikestore - Champs-Élysées : la grève continue

À la date du 28 octobre, les employés du Nikestore des Champs-Élysées, le plus grand magasin Nike de France, qui compte une quarantaine d'employés, étaient en grève depuis 19 jours.

Les grévistes réclament le paiement des heures de nuit à 100 %, ce qui correspond à la loi, mais Nike ne les majore que de 15 %. Les travailleurs se plaignent d'un management très loin d'être bienveillant et ils exigent tout ce qui n'existe pas chez Nike : l'augmentation générale des salaires, le treizième mois, une prime d'ancienneté.

Ils veulent aussi des tickets restaurant pour chaque jour travaillé, un système de prime plus

juste pour tous, qu'ils soient athlètes, c'est-à-dire vendeurs, ou stockistes travaillant au sous-sol. Ils demandent une salle de pause correcte et surtout le paiement des heures de grève puisque, après tout, la direction est responsable de celle-ci.

Les grévistes, souvent jeunes, ont bon moral. Ils popularisent leur grève en s'adressant par tracts aux clients, aux passants et aux touristes des Champs. À un touriste qui

demandait à un gréviste ce qu'il se passait, celui-ci a rétorqué : « On attend Ronaldo ! ». Cette blague a fait rire tout le monde, y compris le touriste, qui a versé un soutien dans la caisse de grève.

Pour le moment, la direction répond, verbalement, qu'elle va prendre en compte toutes ces exigences, mais sans donner plus de détails, sans offrir de garantie et surtout sans rien d'écrit.

En attendant, athlètes et stockistes forment une bonne équipe, déterminée et décidée à faire céder Nike!

Correspondant LO

Aciérie et laminoir LME - Trith-Saint-Léger : le patron doit remballer son plan

Pendant deux jours, les 530 salariés de LME, Laminés marchands européens, à Trith-Saint-Léger dans le Nord, ont débrayé contre l'accord voulu par la direction.

Début octobre, prétendant vouloir se préparer à d'éventuelles difficultés face à la crise, la direction de LME a annoncé sa volonté d'imposer aux travailleurs ce qu'elle appelait un accord de performance collective. Celui-ci comprenait de nombreux reculs: selon les équipes, perte jusqu'à 14 jours de RTT, suppression de la plupart des primes, possibilité pour le patron de changer les horaires quasiment du jour au lendemain, obligation de travailler le week-end pour les postés du laminoir.

LME appartient au groupe Beltrame, dont le directeur, David Iroz, se vantait il y a quelques mois dans la presse régionale des bons résultats du site. Le double discours n'a pas plu aux salariés.

Profitant d'une commande spéciale pour la Suisse, dont la production devait commencer mercredi 23 octobre, les travailleurs

de l'équipe du matin de l'aciérie ont spontanément décidé de débrayer, suivis par ceux du laminoir. Les syndicats ont suivi la base et les débrayages se sont poursuivis d'équipe en équipe pendant deux jours. Quand les chefs ont cherché à savoir qui étaient les meneurs de ce mouvement, des travailleurs ont répondu : « C'est la direction! C'est elle qui a provoqué la grève! »

Le 25 octobre, face à la réaction collective, elle annonçait l'abandon de son accord de performance. Première bataille gagnée! Certaines équipes ont continué à débrayer quelques heures pour montrer leur détermination et maintenir une certaine pression sur les syndicats. Beaucoup d'ouvriers restent méfiants, car ils savent bien que la direction ne va pas en rester là, mais ce qu'ils ont fait doit la faire réfléchir.

Correspondant LO

DK



Douai : dans 124 ans, il n'y aura plus de chômage !

Le 28 octobre, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, est venue en sous-préfecture de Douai, dans le Nord, pour faire la promotion du dispositif des emplois francs qui, dit-elle, « marche à fond ».

C'est une énième version d'emplois aidés: les patrons qui recrutent un jeune venant d'un quartier dit prioritaire touchent 5 000 euros par an pendant trois ans pour un CDI, ou 2 500 euros par an pendant deux ans pour un CDD d'au moins six mois. Mais, malgré

l'enthousiasme de la ministre et du préfet de région, bien peu de contrats ont été signés lors de ce jour prétendument historique, et pas de CDI, plutôt des CDD de six mois.

Le préfet a promis la réalisation de 100 % de l'objectif d'emplois francs pour les Hauts-de-France,

soit 4 700 emplois dans l'année. Mais le 16 octobre l'Insee avait publié ses statistiques, déjà sous-évaluées, de demandeurs d'emplois dans les Hauts-de-France: 583 930.

Ainsi, au rythme de création des emplois francs, il suffirait... d'un peu plus de 124 ans pour résorber le chômage dans la région. Heureusement que ça marche à fond!

Correspondant LO

Michelin La Roche-sur-Yon: après l'annonce de la fermeture

Le 10 octobre, la direction de Michelin La Roche réunissait les salariés du site pour leur annoncer la fermeture de l'usine, soit la suppression de 619 emplois. Le jour même, le travail cessait et, depuis, la production est quasiment au point mort.

Face à l'annonce de la fermeture, les syndicats ont adopté des positions différentes. D'un côté, considérant la décision irréversible, l'intersyndicale SUD-FO-CGC-CFDT défend la participation aux négociations que propose la direction, en prétendant obtenir des conditions de départ acceptables pour les travailleurs.

Mais la première rencontre entre syndicats et direction à Clermont-Ferrand en a dit long sur le peu que le patron est prêt à concéder, puisqu'il a déjà revu à la baisse le montant de la prime supralégale, son offre passant de 30 000 à 25 000 euros. Quelle meilleure preuve du mépris du patron envers les travailleurs qu'il s'apprête à jeter dehors, alors que Michelin a affiché 1,68 milliard de profits en 2018!

Certains salariés ont d'ailleurs fait le calcul.

Michelin dit avoir provisionné 120 millions d'euros pour fermer le site de La Roche, ce qui représente 190 000 euros par salarié. Alors, pourquoi se contenter de partir avec une aumône?

Quoi qu'il en soit, l'intersyndicale a lancé une pétition en ligne, où elle demande à la direction de s'engager, une fois l'usine de La Roche fermée, à un moratoire sur les suppressions d'emplois en France pendant toute la durée du mandat de l'actuel PDG du groupe, Florent Menegaux. Comme si la direction de Michelin, dans l'hypothèse très improbable où elle signerait un tel moratoire, pourrait être crue sur parole.

De son côté la CGT, le seul syndicat qui en 2016 avait refusé de signer l'accord de compétitivité, estime que rentrer dans les négociations revient à accepter la fermeture du site. Puisque



Michelin a les moyens de maintenir les emplois, elle veut contester la fermeture du site sur le terrain juridique, avec l'espoir que les tribunaux refusent le caractère économique des licenciements.

Se prétendant plus réaliste et raisonnable que la CGT, l'intersyndicale a organisé le 18 octobre un vote à bulletin secret demandant de choisir entre les négociations et le recours juridique. 79% des salariés ont participé, dont 96% se sont prononcés pour les négociations, un résultat qui reflète moins un véritable espoir dans celle-ci qu'un certain attentisme, dans une situation où aucun syndicat ne proposait de se mobiliser pour essayer d'obtenir des garanties pour l'avenir.

Jusqu'à présent, les travailleurs ont pourtant répondu présent aux rendez-vous proposés. Le rassemblement du jeudi

17 octobre devant l'usine, à l'appel de l'ensemble des syndicats, a réuni environ 200 travailleurs. Lors de celui du jeudi 24 octobre, à l'appel de la seule CGT, plus d'une centaine d'ouvriers de La Roche se sont retrouvés aux côtés des délégations venues en car des usines Michelin de Vannes et de Cholet, et de salariés de la chimie venus manifester leur solidarité, comme ceux d'Hutchinson à Château-Gontier, dans la Mayenne. Les prises de parole lors de ce rassemblement ont rappelé que Michelin roule sur l'or et qu'il n'y a aucune raison d'accepter les licenciements. Cette tonalité combative, qui a fait du bien à tous les présents, s'est également exprimée dans la manifestation qui a suivi à travers la zone industrielle et commerciale toute proche.

Certains signes indiquent que la direction n'est pas si confiante, et

qu'elle craint les réactions des travailleurs. Après avoir commencé les négociations à Clermont-Ferrand, Michelin prévoit de les poursuivre à Angers: si elle ne veut pas que les discussions se tiennent à La Roche-sur-Yon, c'est clairement par peur d'être confrontée à la colère des salariés.

Par ailleurs, la direction laisse entendre qu'elle pourrait fermer l'usine au premier trimestre 2020, au lieu de fin 2020. Cette accélération du calendrier vise sans doute à faire pression pour que les travailleurs acceptent les conditions du plan d'accompagnement, aussi minables soient-elles, par peur de se retrouver sans aucune proposition de reclassement. Mais elle révèle aussi que le patron veut aller vite, pour ne pas laisser la marmite bouillir trop longtemps, au risque de lui exploser à la figure.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Grande-Bretagne : trente-neuf victimes d'une politique criminelle

La découverte, le 23 octobre, des corps de 39 migrants vietnamiens dans une remorque stationnée à Gray, dans la grande banlieue sud-est de Londres, a profondément choqué l'opinion.

À tel point que Boris Johnson s'est senti obligé de leur rendre hommage devant les caméras de la télévision. Une belle hypocrisie de la part d'un dirigeant politique qui, depuis 2016, s'est fait le porte-voix de la surenchère anti-immigrés qui sous-tend le Brexit!

D'ailleurs, les bonnes paroles de Johnson ne l'ont pas empêché, tout comme la quasi-totalité de la classe politique, d'entonner le vieux refrain éculé que tout ce beau monde ressort en pareille circonstance. La ministre de l'Intérieur, Priti Patel, a donné le ton en annonçant un nouveau renforcement des contrôles aux frontières, sous prétexte de lutter contre les « réseaux de trafiquants ». Et la presse de laisser entendre que ces migrants n'étaient « quand même pas parmi les plus pauvres », compte tenu des sommes qu'ils auraient versées aux passeurs. Ils ont pourtant risqué leur peau en toute connaissance de cause, ce qui en dit long sur la misère à laquelle ils cherchaient à échapper.

En fait, depuis le 18 juin 2000, date à laquelle 58 migrants chinois ont été retrouvés morts dans un camion, à Douvres, la

Grande-Bretagne est devenue l'un des pays d'Europe dont les frontières sont les plus surveillées. Les « trafiquants », eux, n'ont eu qu'à changer leurs habitudes pour continuer leurs activités. C'est ce que révéla la mort au travail, le 5 février 2004, de 23 ouvriers clandestins chinois employés au ramassage des coques sur les plages de Morecambe, dans l'ouest de l'Angleterre. Blair, Premier ministre travailliste de l'époque, fit adopter des lois plus répressives, mais dans les faits, rien ne changea.

Il en a été ainsi pendant les deux décennies suivantes, sous les travaillistes comme sous les conservateurs. Sauf qu'après la crise de 2008 et le retour des conservateurs au pouvoir en 2010, ceux-ci choisirent de se servir des immigrés comme de boucs émissaires. Pour détourner l'attention des cadeaux astronomiques de l'État à la bourgeoisie, ils accusèrent les travailleurs étrangers d'être responsables de l'aggravation de la pauvreté, de la détérioration des services publics et de la crise du logement.

Dans la logique de cette surenchère, ils multiplièrent les mesures traitant



La zone autour du camion bouclée par la police scientifique.

les travailleurs immigrés comme des criminels, jusqu'à produire en 2015 un ensemble de dispositions dont la ministre de l'Intérieur d'alors, Theresa May, expliqua elle-même qu'elles étaient destinées à créer un « environnement hostile » pour les travailleurs étrangers. Mais « hostile » était un euphémisme : faute de pouvoir produire tous les papiers demandés pour prouver leur identité et leur droit de résidence, des dizaines de milliers de personnes furent licenciées, expulsées de leur logement, privées de soins hospitaliers, enfermées dans des centres de détention et finalement expulsées. La plupart étaient âgées et n'avaient

jamais remis les pieds dans les anciennes colonies britanniques de la Caraïbe ou d'Afrique, d'où elles étaient venues en Angleterre des décennies auparavant!

Le même « environnement hostile » servit contre les demandeurs d'asile, juste au moment où arrivaient en Europe les vagues de réfugiés venus de pays en guerre d'Afrique et du Moyen-Orient. Tout fut mis en œuvre pour rendre la vie insupportable aux « demandeurs d'asile » pour qu'ils renoncent d'eux-mêmes au droit d'asile.

Quant aux « réseaux de trafiquants », nul ne sait vraiment s'ils ont été inquiétés depuis 20 ans. La police est des plus discrètes

à cet égard.

Mais surtout, ces réseaux n'existeraient évidemment pas si les gouvernements britanniques successifs n'avaient pas privé peu à peu les migrants de tout moyen légal de rentrer dans le pays!

Alors si les trafiquants ont sans doute du sang sur les mains, que dire des politiciens et des gouvernements à qui ils doivent de pouvoir poursuivre leurs activités criminelles? Et que dire d'un système capitaliste dans lequel la survivance de frontières nationales anachroniques continue à constituer un carcan meurtrier pour les peuples?

François Rouleau

Le Brexit retourne à la case élections

En Grande-Bretagne, le Premier ministre conservateur Boris Johnson a finalement dû ravalier ses hâbleries.

Il avait répété qu'il préférerait « crever dans un fossé » plutôt que d'écrire à l'Union européenne (UE) pour demander un délai supplémentaire dans les négociations sur le Brexit. Mais le parlement ne lui a pas laissé le choix et l'UE a évidemment accordé à Johnson le délai demandé.

La pantomime du Brexit

– ou plutôt du pré-Brexit, car celui-ci sera de toute façon suivi de longues négociations commerciales – va donc continuer. Simplement, pendant les trois mois qui viennent, son cadre devrait se limiter à la Grande-Bretagne et aux enjeux électoraux.

Pour Johnson, il s'agit de reconstituer une majorité

parlementaire pour mener la politique anti-ouvrière, de baisses des coûts salariaux et des impôts sur les bénéfices qu'il promet à la bourgeoisie.

Quant au principal parti d'opposition, le parti travailliste, son leader Jeremy Corbyn continue à louvoyer pour éviter à tout prix d'être accusé de vouloir s'opposer à la « volonté du peuple » prétendument représentée par le référendum de 2016.

À défaut de prendre le

problème de front, celui-ci avance un programme électoral qui rétablirait ou maintiendrait une bonne partie de ce que le Brexit menace de remettre en cause, de la libre circulation entre l'UE et la Grande-Bretagne aux dispositions du droit du travail britannique qui ont été améliorées par les réglementations européennes. À quoi les travaillistes ajoutent nombre de promesses auxquelles pas grand monde ne croit mais qui, pour beaucoup d'électeurs des classes populaires, font plaisir à entendre : cela va de la renationalisation des entreprises de transports et d'énergie, à l'annulation de quantité de coupes budgétaires imposées aux budgets sociaux depuis 2008, aux dépens des plus pauvres.

Face à cela, Johnson n'a qu'un argument pour faire le plein de voix : il se présente comme le seul représentant de la « volonté du peuple », victime d'une conspiration de toute « l'élite

politique » visant à l'empêcher de réaliser le Brexit voulu par le peuple. Ses sous-fifres agrémentent d'ores et déjà sa campagne de relents nationalistes et xénophobes odieux qui rappellent déjà la campagne du référendum de 2016. Sur ce terrain, Johnson a face à lui son vieux complice souverainiste du référendum de 2016, Nigel Farage, aujourd'hui à la tête d'un Brexit party dont les résultats sont la grande inconnue de ce scrutin.

En tout cas, une chose est sûre. Une partie importante de la population, en particulier dans la classe ouvrière, en a plus qu'assez d'entendre parler du Brexit et de ses avatars. Ce n'est pas pour rien si Sky, l'un des plus gros groupes privés de chaînes télévisées par satellite a créé une chaîne spéciale dont la principale caractéristique est qu'on n'y prononce jamais le mot « Brexit » dans ses programmes!

F. R.

